

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Centrale-nucleaire-du-Bugey-EDF-convoquee-au>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Centrale nucléaire du Bugey : EDF convoquée au tribunal correctionnel le 27 septembre pour de graves négligences**

23 septembre 2016

## Centrale nucléaire du Bugey : EDF convoquée au tribunal correctionnel le 27 septembre pour de graves négligences

**Le 27 septembre, EDF est convoquée au tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse pour plusieurs négligences survenues en août 2013, qui ont provoqué d'importants dysfonctionnements pouvant impacter la sûreté sur le réacteur n°5 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain). Cette audience fait suite à une plainte en justice, puis à une citation directe déposée par le Réseau "Sortir du nucléaire". La centrale du Bugey, qui cumule les défaillances, doit être fermée au plus vite !**

Reportage France 3 Rhône-Alpes  
Reportage TLM

### Des dysfonctionnements liés à de dangereuses négligences de la part d'EDF

Le 1er août 2013, alors que le réacteur n°5 de la centrale nucléaire du Bugey était arrêté suite à un incendie, des travailleurs de la centrale ont détecté une fuite sur une vanne du circuit de contrôle volumique et chimique. Ce circuit est important pour la sûreté car il sert à maintenir un volume d'eau suffisant pour le refroidissement du réacteur, qui doit être assuré même à l'arrêt. Malgré le fort débit de fuite, EDF a considéré que la vanne était en état de fonctionner et n'a pas engagé de réparations.

Or le lendemain, une deuxième vanne de ce circuit a connu un dysfonctionnement important, qui a provoqué une montée en pression du circuit primaire au-delà de limites qui n'étaient pas censées être dépassées, déclenchant la mise en place d'un plan d'urgence interne. La fuite sur la première vanne a alors dangereusement perturbé le pilotage du réacteur, qui a difficilement pu être effectué dans le respect des consignes. Pour couronner le tout, EDF a attendu plusieurs jours avant d'engager la réparation de la vanne fuyarde.

Ces négligences auraient pu avoir des conséquences graves. Par ailleurs, alors que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) aurait dû être informée immédiatement, EDF a tardé à l'avertir. **Pour que ces faits ne soient pas impunis, le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte en février 2014**

**pour 6 infractions**, l'ASN dressant de son côté un procès-verbal pour deux des infractions soulevées. L'affaire ayant été classée sans suite, le Réseau "Sortir du nucléaire" a fait citer directement EDF devant le Tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse. **Après un premier report, l'audience aura lieu le 27 septembre à 13h30.**

## Une centrale à bout de souffle

Depuis août 2013, la centrale a connu une vingtaine d'incidents, dont certains ont d'ailleurs été provoqués par une mauvaise réparation de la vanne en question [1]. Ces problèmes sont révélateurs à la fois de la dégradation de l'état des équipements et d'une maintenance effectuée à la va-vite, qui entraîne à son tour de nouveaux dysfonctionnements.

De fait, la centrale du Bugey tourne aujourd'hui au ralenti en raison de réparations sans fin. Alors que le réacteur n°4 est arrêté pour maintenance et qu'un de ses générateurs de vapeur potentiellement concerné par des irrégularités de fabrication, est [surveillé de près par l'ASN](#), le réacteur n°3 a connu de nombreuses avaries au redémarrage. Quant au réacteur n°5, il est arrêté depuis plus d'un an du fait de graves défauts d'étanchéité sur son enceinte de confinement et ne redémarrera peut-être jamais.

Il est urgent d'arrêter définitivement cette centrale presque aussi ancienne que Fessenheim, située en zone inondable, qui cumule les dysfonctionnements et multiplie les signes de vétusté. Faudra-t-il attendre un accident aux conséquences lourdes pour agir enfin ?

**Le Réseau "Sortir du nucléaire", l'association Sortir du nucléaire Bugey et le collectif Actinuke appellent à un rassemblement devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (32 avenue Alsace-Lorraine) le 27 septembre avant l'audience. Un point presse aura lieu à 13h15.**

Retrouvez le dossier juridique :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Dysfonctionnement-des-vannes-du-circuit-de-32098>

Contacts presse :

- Maître Etienne Ambroselli - 06 09 30 80 67
- Philippe Lambersens (Réseau "Sortir du nucléaire", présent au rassemblement) - 06 83 53 89 82
- Jean-Pierre Collet (SDN Bugey) - 06 81 09 75 87

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

---

## Notes

[1] En janvier 2014, EDF a fini par détecter que la vanne avait été mal remontée suite à la détection de la fuite ([voir avis ASN](#)). Pour la réparer, le réacteur a alors dû être arrêté. Lors de l'arrêt, un dysfonctionnement a provoqué un dépassement des limites autorisées de température et de pression du circuit primaire ([voir avis ASN](#)).